



SNUDI.FO

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et professeurs des écoles
de l'enseignement public Force Ouvrière

Rythmes scolaires, Projet Educatifs Territoriaux : les PE n'acceptent pas ! 1000 PE parisiens en AG avec le SNUDI-FO, le SNUipp, la CGT, le SE-UNSA...

Dès que les communes qui ont fait le choix de passer en 2013 rendent public leur projet, elles rencontrent l'hostilité des personnels qui se mobilisent pour défendre leurs conditions de travail, leurs garanties statutaires et exiger l'abrogation du décret.

A Paris le 22 mai plus de 1000 enseignants réunis en RIS avec le SNUDI-FO, le SNUipp, le SE-UNSA, la CGT et SUD... ont voté la grève le 6 juin, jour du CDEN, pour l'abrogation du décret du 24 janvier et du projet Delanoë.

Ils ont rédigé une motion à faire adopter dans toutes les écoles contre la réquisition des salles de classe par le projet municipal en contradiction avec le code de l'Éducation.

L'AG a eu lieu en présence du syndicat FO de la ville de Paris.

A Aubervilliers (Seine St Denis), le SNUDI-FO, le SNUipp, la CGT et SUD appellent à un rassemblement à la mairie le 24 mai pour l'abandon du projet de la mairie qui a fait le choix de passer en 2013.

Les enseignants dénoncent la désorganisation de la sieste en maternelle, l'impossible gestion des remplacements, des temps partiels, la réquisition des salles de classe qui interdirait aux PE de pouvoir disposer de leur classe selon leurs besoins, l'absence de dispositif pour prendre en charge les élèves handicapés pendant les activités péri scolaires.

A Dijon, où le maire a décidé de passer dès 2013, trois écoles réunies avec le SNUDI-FO ont décidé d'appeler à un rassemblement devant le rectorat pour demander au DASEN de ne pas valider le projet de la ville contre l'avis des enseignants

Ils invitent toutes les écoles à multiplier les prises de position et s'adressent à tous les syndicats.

Et chaque jour de nouvelles initiatives surgissent...

Comité de suivi, comité de pilotage contre l'exigence d'abrogation du décret Le SNUDI-FO s'adresse au SNUipp-FSU

A l'image du comité de suivi mis en place par le ministre dont l'objectif est « *d'accompagner et d'assurer le suivi de l'application de la réforme* », les DASEN convoquent les comités de suivi pour tenter de passer outre la volonté des enseignants massivement exprimée le 12 février 2012 et d'associer les organisations syndicales à la mise en œuvre d'une « bonne réforme ».

Le SNUDI-FO s'est adressé au SNUipp-FSU (courrier du 10 mai) pour « *se féliciter de l'absence de toute organisation syndicale dans ce comité pour la réforme qui tourne le dos aux revendications exprimées le 12 février.* » et s'étonner de « *la présence de Sébastien Sühr(*) en tant que personnalité « représentant des enseignants » au sein de ce comité (...)* » qui va permettre au ministre d'« *utiliser sa présence au sein du comité de suivi des rythmes scolaires comme une caution à son décret.* »

A Aubervilliers, le SNUDI-FO et le SNUipp ne participeront pas au « comité scientifique » mis en place par le maire. Dans le Val de Marne, le SNUDI-FO et le SNUipp ne participeront pas au comité de suivi départemental.

FO écrit au ministre pour lui demander de ne pas réunir le comité de suivi et propose aux autres organisations syndicales de demander une audience commune en urgence pour que les revendications des enseignants soient entendues et qu'il renonce au décret du 24 janvier.

Dans les départements, le SNUDI-FO :

- **oppose les réunions du CTSD et du CHS-CT, pour défendre les revendications, aux comités de suivi d'application du décret mis en place par les DASEN**

- **appelle les enseignants à réaffirmer les revendications, sous toutes les formes (motions de réunion, d'assemblée générale, délégations et rassemblements aux IA lors des CT et CDEN qui acteront les PEDT...).**

Montreuil le 23 mai 2013

(*) Sébastien Sühr : secrétaire général du SNUipp

6, rue Gaston Lauriau - 93513 MONTREUIL CEDEX Tel : 01 56 93 22 66 Fax : 01 56 93 22 67

Email : snudi@fo-fnecfp.fr